

Dette fondée des provinces pour les routes.—Le tableau 6 donne la dette fondée des provinces attribuable aux dépenses de voirie. Il ne faut pas confondre ces sommes avec les estimations du placement global que représentent les routes. Le coût de construction d'une nouvelle route est de beaucoup plus élevée que la confection d'une chaussée permanente sur une vieille route, et c'est justement dans ce dernier genre de travail que les provinces ont dépensé des sommes importantes.

6.—Dette fondée des provinces au compte voirie et intérêts annuels, 1933-35.

NOTA.—Le rapport des gouvernements provinciaux pour certaines années s'est terminé à des dates différentes. Les chiffres donnés ici sont pour les années sous revue qui se rapprochent le plus de l'année civile énoncée.

Province.	Somme.			Intérêts annuels et fonds d'amortissements.		
	1933.	1934.	1935.	1933.	1934.	1935.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard	1,393,000	1,004,774	1,004,774	89,000	86,000	86,000
Nouvelle-Ecosse	33,725,821	34,622,886	30,496,495	1,801,735	1,188,297	1,215,396
Nouveau-Brunswick	39,480,098	40,740,876	45,474,355	1,974,000	2,161,925	1,845,855
Québec	57,877,001	60,677,000	70,811,283	3,627,652	2,706,840	5,101,607
Ontario	185,410,372	203,785,482	217,075,787	9,270,519	10,189,274	10,853,789
Manitoba	18,009,982	17,795,541	17,794,182	933,537	905,647	893,293
Saskatchewan	28,951,736	29,048,905	33,630,938	1,555,777	1,599,961	1,505,169
Alberta	32,829,997	34,126,136	35,861,450	1,878,673	1,939,850	2,039,309
Colombie Britannique	40,440,652	40,380,728	40,141,070	2,637,763	2,076,897	2,047,043
Totaux	438,118,659	462,182,328	492,290,334	23,768,656	22,854,691	25,587,461

Revenu du gouvernement provincial.—La taxation des automobiles, des garages, des chauffeurs, etc., devient une source lucrative de revenus pour les gouvernements provinciaux. Dans chaque province, les permis suivants, dûment émis par les autorités provinciales, sont requis pour véhicules automobiles de toutes sortes, remorques, conducteurs ou chauffeurs, chauffeurs professionnels, marchands, garages et postes d'essence et de service. Une taxe de vente sur la gazoline est aussi prélevée par chaque province. Le tableau suivant donne les revenus de chaque province pour les années 1934 et 1935, il indique en même temps les sources les plus importantes d'où ils dérivent. Les revenus du gouvernement fédéral provenant des droits d'importations, de l'accise et des taxes de vente ne sont pas inclus.

7.—Taxes perçues par les provinces sur la distribution des automobiles et sur leur circulation, années civiles 1934 et 1935.

NOTA.—Voir la note au haut du tableau 6.

Province.	Voitures de tourisme.	Camions.	Moto-cyclettes.	Voitures des marchands d'automobiles.	Chauffeurs.	Taxe de trajet, autobus et camions.	Taxe sur la gazoline.	Totaux, y compris recettes diverses.
1934.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Pr.-Edouard	80,946	14,370	125	650	3,692	-	174,485	275,713
Nouvelle-Ecosse	641,545	224,786	-	6,004	87,050	1,025	1,303,046	2,317,121
Nouv.-Brunswick	474,951	172,004	-	2,956	77,576	4,293	852,199	1,624,913
Québec	2,524,863	1,521,891	9,173	1,000	919,490	20,228	5,127,448	10,405,431
Ontario	4,679,446	2,108,101	12,677	27,735	689,656	202,255	13,823,051	22,118,175
Manitoba	638,100	145,200	-	6,730	88,600	32,413	1,770,900	2,734,413
Saskatchewan	1,039,985	214,950	2,485	11,165	56,786	63,802	1,715,053	3,145,228
Alberta	1,174,474	304,954	1,996	15,811	17,966	150,099	1,960,349	3,650,689
Col. Britannique	1,400,845	416,662	7,760	10,954	143,950	11,199	2,323,322	4,348,368
Yukon	1,240	1,040	36	-	-	-	-	2,632
Totaux	12,656,395	5,123,958	34,252	83,055	2,084,766	455,314	29,054,853	50,622,683